



## PLAN D'ACTION 08-09

## Poser les bonnes questions

**Pour apprendre, il faut avant tout poser des questions,** et le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) en pose beaucoup. Par exemple : Parmi les méthodes de renforcement de la littératie chez les adultes, lesquelles sont efficaces, et lesquelles ne fonctionnent pas? Quels sont les éléments clés de l'apprentissage chez les jeunes enfants? En quoi l'éducation peut-elle contribuer à améliorer la santé des Canadiens?

En posant ces questions, le CCA entend aller au-delà du discours classique sur l'apprentissage tout au long de la vie. Il cherche à dégager les idées, les stratégies et les programmes dont l'efficacité a été démontrée.

On sait aujourd'hui que l'apprentissage est le fondement non seulement d'une économie prospère, mais aussi d'une société saine. Il est donc essentiel pour le bien-être futur du Canada de déterminer quelles sont les meilleures méthodes et approches d'apprentissage.

Pour y parvenir, le CCA observe et fait connaître les progrès de l'apprentissage au pays, soutient la recherche dans ce domaine et favorise l'échange d'information afin de cerner les meilleurs moyens de renforcer les retombées de l'apprentissage pour tous les Canadiens.

# CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE



## Rester dans la course pour que le Canada demeure concurrentiel

Le Canada n'est pas le seul pays à chercher des moyens d'améliorer les possibilités d'apprentissage offertes à ses citoyens. En effet, beaucoup d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont fait de l'apprentissage tout au long de la vie une priorité. Les États-Unis et le Royaume-Uni, par exemple, se sont dotés de programmes nationaux visant la compilation et le partage d'une foule de données relatives à l'apprentissage.

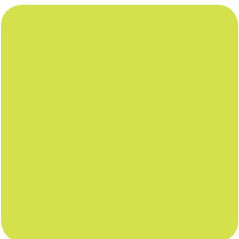
De tels programmes sont aujourd'hui indispensables. La transition planétaire vers l'économie du savoir génère en effet une demande croissante de travailleurs instruits et hautement spécialisés. La nouvelle réalité économique exige un renforcement constant des compétences. Or, ce renforcement passe nécessairement par un apprentissage tout au long de la vie qui soit en phase avec l'évolution technologique et qui sache la prévoir.

## Les avantages pour l'ensemble de la société

L'apprentissage continu profite à la fois aux individus et à la société dans son ensemble. Par exemple, il a été démontré que la poursuite de l'apprentissage contribue à améliorer la santé physique et psychologique ainsi qu'à réduire les clivages sociaux.

Pour aider les Canadiens à tirer pleinement parti des avantages de l'apprentissage, le CCA cherche des réponses à différentes questions. Il s'interroge ainsi :

- sur l'apprentissage tout au long de la vie, de la petite enfance à l'âge adulte en passant par l'adolescence;
- sur l'apprentissage au sein de divers milieux (à la maison, en classe, au sein de la communauté, en milieu de travail, etc.);



- sur les différentes formes d'apprentissage, qui vont de l'apprentissage structuré à l'auto-éducation en passant par l'apprentissage par la pratique;
- sur l'apprentissage dans les deux langues officielles;
- sur l'apprentissage au sein de l'ensemble des cultures ou des contextes qui caractérisent le Canada.

Le CCA a pour objectif de contribuer à bâtir une société dynamique et dotée d'une solide culture de l'apprentissage qui améliore la qualité de vie des Canadiens, et qui soit le moteur d'une économie novatrice et concurrentielle. Dans cette optique, il s'emploie à fournir une information indépendante, objective et fiable ainsi qu'à collaborer avec les organisations et les réseaux existants afin de les aider à poursuivre leur action. Il s'emploie aussi à mettre l'accent sur les aspects pratiques et pertinents et, surtout, à ne jamais cesser de poser les questions qui importent.

### Les résultats avant tout

Si le CCA pose des questions, c'est toujours dans un but précis, à savoir améliorer les retombées de l'apprentissage pour tous les Canadiens et favoriser le renforcement d'une « architecture d'apprentissage pancanadienne » par les moyens suivants :

- informer les Canadiens sur l'état de l'apprentissage;
- favoriser la réalisation d'études de qualité sur l'apprentissage;
- faciliter la prise de décisions concernant l'apprentissage fondées sur des éléments probants, grâce au partage des connaissances;
- devenir la ressource qui fait autorité au Canada en matière d'apprentissage.

Cette priorité donnée aux résultats guide les plans d'affaires, les budgets, les objectifs et les enquêtes du CCA. Elle préside au déploiement de ses ressources et à l'établissement de ses priorités. Elle lui permet également de concentrer ses efforts sur l'atteinte de résultats concrets pour lui-même, pour ses partenaires et pour l'ensemble du Canada.

Le CCA compte deux bureaux principaux : l'un à Vancouver, en Colombie-Britannique, et l'autre à Ottawa, en Ontario. Le bureau de Vancouver se consacre avant tout à l'échange des connaissances, à la recherche et à la mobilisation du savoir, de même qu'à l'établissement de partenariats stratégiques. Le bureau d'Ottawa, pour sa part, met l'accent sur le suivi de l'apprentissage et sur la diffusion d'information à ce sujet. Il héberge le personnel chargé des communications, des finances et de l'administration du CCA.

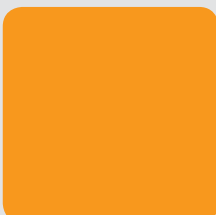
L'action des principaux bureaux du CCA s'appuie sur un réseau de cinq centres du savoir répartis dans tout le pays. Ces cinq centres se penchent, chacun à sa façon, sur les défis capitaux que les Canadiens doivent relever en matière d'apprentissage.

### Les centres du savoir

Les cinq centres du savoir du CCA ont respectivement pour mandat :

- de réunir des éléments d'information sur l'**apprentissage chez les Autochtones** par l'entremise de réseaux établis au sein des communautés autochtones afin d'améliorer les possibilités d'apprentissage;
- de favoriser l'**apprentissage chez les adultes** tant en classe qu'à l'extérieur du cadre scolaire afin que tous puissent participer pleinement à la société et à l'économie du savoir d'aujourd'hui;
- d'orienter les Canadiens sur la bonne voie dès leur plus jeune âge en favorisant l'**apprentissage chez les jeunes enfants**, afin que chaque enfant puisse réaliser son plein potentiel dans la vie;
- d'aider les Canadiens à cultiver un esprit sain dans un corps sain en comprenant la relation qui existe entre **la santé et l'apprentissage**;
- de mettre au point des méthodes efficaces d'**apprentissage en milieu de travail** contribuant vraiment à la réussite des employés et des employeurs.

Le CCA s'intéresse enfin à des questions liées à l'apprentissage structuré, la culture, l'apprentissage virtuel, l'apprentissage selon le sexe, la littératie et l'apprentissage au sein des milieux francophones minoritaires.



### L'apprentissage structuré

On entend par « apprentissage structuré » l'apprentissage assuré par le système d'éducation officiel, de la maternelle au niveau postsecondaire. Le CCA travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec diverses organisations non gouvernementales (ONG) à tisser des réseaux, à cerner des priorités en matière de recherche, ainsi qu'à soutenir cette dernière et le partage des connaissances relatives à l'apprentissage structuré.

Par exemple, il a récemment publié en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur de la Colombie-Britannique une étude exploratoire consacrée aux documents portant sur des questions stratégiques de première importance, cherchant notamment à savoir qui ne fait pas d'études postsecondaires et pourquoi, ou encore quels sont les facteurs qui favorisent la réussite des étudiants autochtones au niveau postsecondaire.

Le CCA a également signé avec le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan et la commission de littératie de cette province un protocole d'entente de trois ans visant la mise sur pied de projets conjoints d'intérêt commun. Des accords analogues sont en cours de négociation avec d'autres provinces et territoires.

En septembre 2005, le CCA a par ailleurs lancé un programme baptisé **Initiative sur l'apprentissage au XXI<sup>e</sup> siècle (Canada)**. Ce programme vise à favoriser l'élaboration de nouvelles approches d'apprentissage misant sur les dernières découvertes touchant le cerveau humain, le fonctionnement des sociétés humaines et l'apprentissage en tant qu'activité communautaire. Le CCA a organisé des ateliers et des exposés partout au pays afin de promouvoir ce programme auprès des éducateurs, des parents et des étudiants. En 2008-2009, il mettra l'accent sur des initiatives comportant la participation de partenaires provinciaux.

Le CCA collabore également avec des conseils scolaires et d'autres organisations dans le cadre de projets d'intérêt commun. Il a, par exemple, conclu un partenariat avec le conseil scolaire de Vancouver afin de financer un programme de chercheur en résidence destiné à renforcer les capacités de recherche à l'échelle du personnel et des initiatives de district. Ce programme vise plus précisément à répertorier les politiques et les pratiques de soutien des élèves à risque mises en oeuvre au sein des écoles communautaires de Vancouver et des établissements scolaires du centre ville, ainsi qu'à proposer des moyens de suivre les progrès de ces élèves. Le CCA continuera de financer ce programme en 2008-2009.

### Plan d'action pour 2008-2009

Le CCA s'est doté d'un cadre de gestion axé sur les résultats conforme aux pratiques des organisations des secteurs privé et public. Ce cadre oriente les efforts du CCA en fonction d'objectifs stratégiques précis et vise à garantir l'atteinte de résultats pertinents et utiles. Quelques-uns des projets du CCA sont résumés ci-dessous.

## Indice composite de l'apprentissage

L'évaluation est essentielle au suivi des progrès. Cependant, il a toujours été difficile de quantifier l'apprentissage et d'en rendre compte, surtout lorsqu'il se déroule hors des salles de classe. C'est ici qu'entre en jeu l'**Indice composite de l'apprentissage** (ICA). Premier outil du genre au monde, il a pour but d'aider à évaluer l'état de l'apprentissage chez les Canadiens à tous les stades de la vie.

L'ICA comporte un vaste éventail de données sur l'apprentissage formel et informel ainsi que sur les dimensions personnelle, sociale et économique de l'apprentissage. Il révèle l'état de l'apprentissage tout au long de la vie d'une manière informative et accessible, suscitant ainsi un dialogue permanent.

La première publication de l'Indice composite de l'apprentissage remonte à 2006. Le Canada avait alors obtenu une note de 73. Celle-ci indiquait clairement que les Canadiens, malgré de bons résultats au chapitre de l'apprentissage dans le cadre scolaire, ne parviennent pas à maintenir leur niveau d'apprentissage au fil de la vie. Les données nationales et locales de l'ICA sont publiées sur un site Web interactif. L'édition 2007 de l'ICA a su tirer parti de l'excellent accueil réservé à celui-ci en 2006. Une série d'initiatives ont été mises sur pied pour stimuler le dialogue sur l'apprentissage tout au long de la vie et renforcer les retombées de l'apprentissage à l'échelle des communautés. Citons, par exemple, le projet pilote déployé en collaboration avec l'initiative *Learning City* de Vancouver, qui vise à exploiter l'ICA en tant qu'outil analytique pour mettre au point une stratégie d'apprentissage communautaire propre à cette ville.

L'édition 2008 de l'ICA fut la troisième à être publiée. Elle a permis au CCA de cerner les tendances en matière d'apprentissage et de faire état de celles-ci. L'ICA a été certifié par le Centre de recherche commune de la Commission européenne. La Fondation Bertelsmann d'Allemagne a réalisé une étude de faisabilité indépendante visant à évaluer la possibilité de mettre au point un indice européen inspiré de l'Indice composite de l'apprentissage du CCA.

## Enquêtes et rapports annuels

Le rapport annuel du CCA intitulé **L'enseignement postsecondaire au Canada** vise à évaluer dans quelle mesure le secteur canadien de l'enseignement postsecondaire (EP) parvient à répondre aux défis économiques et sociaux auxquels le Canada se heurte. Fondé sur des éléments probants, il donne un aperçu de l'état de l'EP au Canada. Pour ce faire, il met l'accent sur les enjeux auxquels le pays doit s'attaquer afin de progresser dans ce domaine stratégique. Le rapport de 2006 demandait l'établissement d'objectifs et d'indicateurs afin de garantir que le secteur de l'EP dote les Canadiens des compétences dont ils ont besoin pour réussir. Le rapport de 2007 se penchait encore plus sur ce défi. Le rapport de 2008 comporte une mise à jour des données figurant dans l'édition précédente.

Le rapport sur **l'État de l'apprentissage au Canada** vise quant à lui à informer les Canadiens de l'état global de l'apprentissage au pays, aussi bien chez les jeunes enfants que chez les adultes ou en milieu de travail. Bien qu'il cerne les points forts de cet apprentissage, il indique également les mesures à prendre pour combler nos faiblesses. Tout comme le rapport du CCA sur l'EP, il est intégralement accessible en ligne. Sa première édition, publiée en 2007, examinait les défis propres au Canada sur le plan de la littératie. L'édition de 2008 fait état des progrès observés au cours de l'année écoulée.

Le CCA publie aussi une série de rapports thématiques consacrés aux défis qui se posent dans cinq domaines précis : l'apprentissage chez les Autochtones, l'apprentissage chez les adultes, l'apprentissage chez les jeunes enfants, la santé et l'apprentissage, ainsi que l'apprentissage et le milieu de travail.

Le CCA porte également attention aux points de vue et aux perceptions de tous les Canadiens. En octobre 2006, il a publié la première **Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage**. Dans le cadre de celle-ci, réalisée en collaboration avec Statistique Canada, plus de 5 000 Canadiens sont interrogés chaque année sur ce qu'ils pensent d'aspects variés de l'apprentissage. Les résultats de la troisième édition annuelle de cette enquête seront publiés en 2008.

## Ressources en matière d'apprentissage

Les chercheurs canadiens et les autres intervenants qui s'intéressent à l'apprentissage doivent absolument disposer d'un accès libre et facile aux données disponibles. Le CCA a donc mis sur pied un entrepôt de données exhaustif qui permet aux éducateurs, aux chercheurs, aux décideurs et au grand public d'accéder librement à toutes ses données de recherche et de suivi. La première phase de ce projet est achevée : toutes les données sur lesquelles s'appuie l'Indice composite de l'apprentissage sont désormais accessibles en ligne. La seconde phase consiste à intégrer au site Web du CCA les dernières données disponibles ainsi que les divers rapports publiés. Le CCA travaille en outre à la conception d'une interface Web conviviale qui facilitera l'accès à son entrepôt de données et permettra de prendre connaissance des toutes dernières statistiques pertinentes concernant l'apprentissage.



Le CCA a lancé au printemps de 2007 la **Revue de recherche appliquée sur l'apprentissage**. Cette publication en ligne porte principalement sur la recherche appliquée canadienne susceptible d'intéresser les praticiens de l'apprentissage et les décideurs. Tous les articles qui y figurent sont au préalable soumis à un comité de lecture et sont conformes aux normes universitaires les plus strictes.

Le CCA a également produit plusieurs rapports novateurs sur la littératie — *Littératie en santé au Canada : Résultats initiaux de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*, *Littératie en santé au Canada : Une question de bien-être* et *Lire l'avenir : Pour répondre aux besoins futurs du Canada en matière de littératie*. L'outil interactif en ligne Projections relatives à la littératie chez les adultes : mesurer l'évolution (PLAME) se veut un complément au rapport *Lire l'avenir*.

## Recherche originale

Le CCA prend part à des projets de recherche spécifiques destinés à recueillir sans cesse plus d'éléments probants liés aux thèmes relatifs à l'apprentissage sur lesquels il se penche. En 2007-2008, il a ainsi participé à plus de 50 projets de recherche soumis à un examen par les pairs.

Même s'il ne commandera pas de nouveaux projets de recherche en 2008-2009, le CCA examinera et parachèvera les projets de recherche en cours, dont le nombre dépasse 150. Le CCA exige par ailleurs que toutes les recherches qu'il soutient comportent non seulement une stratégie explicite de concrétisation des résultats, mais aussi l'établissement de partenariats entre les chercheurs, les ONG et le gouvernement. Il organise en outre des ateliers consacrés aux pratiques de recherche exemplaires et concourt ainsi à renforcer les capacités du Canada en matière de recherche sur l'apprentissage.



## Publications

Conformément à son objectif qui consiste à favoriser la mobilisation du savoir et l'échange des connaissances, le CCA poursuivra en 2007-2008 la publication en ligne de sa série **Carnet du savoir** des plus appréciées. Cette publication vise un large auditoire et contient des articles sur les défis et les solutions en matière d'apprentissage. Chacune de celles-ci comportera des liens vers les sites Web d'où proviennent les données citées, vers des études pertinentes réalisées au Canada et ailleurs, ainsi que vers d'autres ressources utiles.

## Activités liées à l'apprentissage

Chaque année, le CCA et ses centres du savoir organisent un vaste éventail d'activités d'apprentissage (conférences, tables rondes, ateliers, etc.) dans le cadre de la poursuite de ses objectifs prioritaires, soit échanger des connaissances, renforcer les capacités de recherche et favoriser la prise de décisions fondées sur des éléments probants. En 2008-2009 les activités suivantes sont notamment prévues :

- Tenue d'ateliers et d'exposés placés sous le thème Redéfinir la réussite de l'apprentissage chez les Autochtones. Ces activités permettront de cerner les indicateurs requis pour évaluer les progrès en matière d'apprentissage des communautés des Premières nations, inuites et métisses.
- Passez le flambeau – Promouvoir l'excellence en apprentissage est une initiative de reconnaissance visant à mettre en lumière les programmes et les pratiques d'apprentissage efficaces dans les cinq domaines ciblés par le CCA : l'apprentissage chez les Autochtones, l'apprentissage chez les adultes, l'apprentissage chez les jeunes enfants, la santé et l'apprentissage, ainsi que l'apprentissage et le milieu de travail.
- Organisation de tables rondes destinées au secteur privé, qui permettront aux hauts dirigeants de celui-ci de rencontrer des représentants du CCA et de discuter des aspects de l'apprentissage les plus importants à leurs yeux.

## Investir dans le Canada, aujourd'hui et pour demain

Tout en travaillant à l'atteinte de ses objectifs, le CCA ne perd pas de vue ses responsabilités budgétaires et son devoir d'utiliser à bon escient les ressources dont il dispose. C'est la raison pour laquelle ses activités et ses projets sont régis par les quatre grands principes suivants :

- Au moins 40 % des fonds doivent être consacrés à informer les Canadiens des progrès des résultats de l'apprentissage observés au pays.

- Au moins 40 % des fonds doivent servir à stimuler le partage des connaissances et de l'information entre les partenaires du domaine de l'apprentissage.
- Dix pour cent des fonds doivent pouvoir être affectés au financement d'initiatives stratégiques et de processus d'évaluation formative et sommative.
- Au plus 10 % des fonds doivent servir à défrayer les dépenses administratives.

Tenu de rendre des comptes, le CCA a fait l'objet d'une évaluation sommative menée par une tierce partie indépendante. L'évaluation vise à déterminer si le CCA demeure pertinent dans le milieu canadien de l'apprentissage. Elle examine dans quelle mesure le CCA est parvenu à atteindre le but et les objectifs fixés par l'accord de financement qui le lie à Ressources humaines et Développement social Canada. Enfin, elle mesure la rentabilité des travaux réalisés par le CCA en examinant dans quelle mesure ils complètent ou redoublent des initiatives préexistantes dans le domaine de l'apprentissage et des solutions de rechange en matière d'évaluation.

Le Conseil canadien sur l'apprentissage est convaincu qu'une culture de l'apprentissage solide, dynamique et créative est essentielle au renforcement des nombreux atouts actuels du Canada. Une telle culture est indispensable au maintien de la qualité de vie non seulement des Canadiens d'aujourd'hui, mais aussi des générations futures. Elle est absolument nécessaire à l'évolution du Canada ainsi qu'au maintien de ses capacités d'innovation et de sa position concurrentielle sur le marché mondial. Enfin, une telle culture ne peut que contribuer à enrichir la vie des Canadiens, à renforcer les communautés et à garantir un avenir prospère à tous les habitants du Canada.

Pour parvenir à améliorer l'apprentissage chez les Canadiens, il faut d'abord poser des questions. Car en ce domaine, poser une question, c'est déjà un peu y répondre.

Le Conseil canadien sur l'apprentissage est un organisme indépendant à but non lucratif financé en vertu d'une entente avec Ressources humaines et Développement social Canada. Il a pour mission de favoriser et de soutenir la prise de décisions fondées sur des éléments objectifs en ce qui concerne l'apprentissage à tous les stades de la vie, depuis la petite enfance jusqu'au troisième âge. Pour en apprendre davantage sur le CCA, visitez notre site Web à [www.ccl-cca.ca](http://www.ccl-cca.ca), et tenez-vous au courant de nos activités en vous abonnant à notre bulletin électronique *La Voie de l'apprentissage*.

215 – 50 rue O'Connor, Ottawa ON Canada K1P 6L2  
T 613.782.2959 | F 613.782.2956

1805 – 701 rue Georgia Ouest, C.P. 10132, Vancouver BC Canada V7Y 1C6  
T 604.662.3101 | F 604.662.3168

[www.ccl-cca.ca](http://www.ccl-cca.ca)

**PLAN  
D'ACTION  
08-09**